

### **Finances et administration**

#### Reddition de compte - PRABAM

La municipalité a bénéficié d'un financement du Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM) pour effectuer des travaux sur ses bâtiments municipaux au montant de 135 145\$. Cette somme a été utilisée pour l'acquisition et l'installation de génératrices pour les casernes #1 et #2, pour le centre Paul-Bougie et pour une clôture au garage municipal. Une firme comptable doit effectuer la reddition de compte de ce programme. La firme FBL a donc été engagée à cette fin.

#### Adoption du règlement RA-2924-601 sur l'entretien des chemins privés

Compte tenu de l'importance des chemins privés sur le territoire de Grenville-sur-la-Rouge, le conseil a adopté un nouveau règlement concernant leur entretien. Les coûts d'entretien sont à la charge des propriétaires de lots attenants à un chemin privé. Cependant, si plus de 50% des propriétaires sont d'accord pour en confier l'entretien à un entrepreneur de leur choix, pour une durée maximale de 5 ans, la municipalité pourra conclure une entente avec l'entrepreneur choisi, prendre en charge le paiement à cet entrepreneur et à en répartir les coûts entre les propriétaires, directement sur leur compte de taxes municipales, selon la répartition choisie par les propriétaires.

Pour ce faire, une Déclaration d'entretien d'un chemin privé doit être acheminée à la municipalité au moins 90 jours avant le début des travaux.

### **Travaux publics**

Deux contrats de surveillance des chantiers de réfection du chemin de la Rivière Rouge et du chemin Harrington seront octroyés à la firme EMS Infrastructure Inc. et un contrat d'installation et de réparation de glissières de sécurité sera conclu avec la firme Entreprise Ployard 2000 Inc. pour un montant d'environ 15 000\$.

Pour les travaux de rehaussement du chemin Walker en cours, la municipalité a autorisé l'achat de membrane géotextile et de matériaux granulaires. Elle conclura aussi un contrat de transport de matériaux granulaires avec la compagnie 9244-1369 Québec Inc. (Heatlie) pour un montant de 117 240\$ et un contrat de fourniture de pierres avec la compagnie 9064-1622 Québec Inc. (Foucault) pour un montant de 112 700\$.



## RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 8 OCTOBRE 2024

Le résumé ci-dessous n'a aucune valeur légale. En cas de contradiction entre ces informations et le procès-verbal en vigueur, ce dernier prévaut.

### **Sécurité incendie**

La municipalité a adopté le renouvellement de l'entente avec la Croix-Rouge canadienne relative aux services aux sinistrés sur son territoire. Cette entente sera en vigueur jusqu'en novembre 2026.

### **Urbanisme et développement du territoire**

Une demande de permis de construction (PIIA) a été accordée pour le 1618, Route 148 – lot 5 9256 687 pour l'agrandissement et la rénovation d'une résidence existante.

### **Environnement, santé et bien-être**

En concordance avec le Cadre mondial de la biodiversité de Nunming-Montréal, auquel a adhéré le gouvernement du Québec, et qui vise à conserver 30% des terres et des océans de la planète d'ici 2030, la municipalité a déposé deux projets d'aires protégées sur son territoire : le Corridor de la Rouge et le lac Commandant.

Elle souhaite ainsi jouer un rôle actif dans la protection des milieux naturels et semi-naturels

Le processus de protection des terres visées comprendra des phases d'analyse et de concertation. Les ministères concernés procéderont à une préanalyse des projets dès cet automne. La priorisation des territoires à protéger prendra en compte la vision des parties prenantes régionales

### **Correspondances et affaires nouvelles**

Le conseil a adopté une aide financière de 3000\$ à l'organisme Les Bons déjeuners d'Argenteuil Inc. et une aide financière de 250\$ à l'école secondaire régionale Laurentian.